

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne

A.S.A. HAUTE VALLÉE DE LA LOIRE
TEAM AUTO SPORT DU HAUT LIGNON



35^{ème} RALLYE NATIONAL DU HAUT-LIGNON

Coupe de France des Rallyes 2026
coefficient 3

19 et 20 SEPTEMBRE 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Site internet : rallyeduhautlignon.e-monsite.com



35^{ème} Rallye National du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes
Coefficient 3

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre I^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Mercredi 6 Aout 2025
Ouverture des engagements le :	Mercredi 6 Aout 2025
Clôture des engagements le :	Lundi 8 septembre 2025
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 12 septembre 2025 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 13 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Dimanche 14 septembre 2025 de 8h00 à 15h00 Vendredi 19 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 19 septembre 2025 de 18h15 à 22h30 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 19 septembre 2025 de 18h30 à 23h00 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 19 septembre 2025 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 19 septembre 2025 à 21h30 A la gare du Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 20 septembre 2025 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 20 septembre 2025 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 20 septembre 2025 à 10h30, 1 ^{er} VHC Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 20 septembre 2025 à 20h43, 1 ^e VHC A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Dupuy ZA Aulagny 43290 Montregard Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 20 septembre 2025, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent au podium d'arrivée – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 20 septembre 2025, 1/2 heure après l'arrivée du dernier concurrent au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 35^{ème} Rallye National du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le **03/07/2025** sous le numéro **visa N° 25/R2092028** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **584** en date du **25/07/2025**

Comité d'Organisation :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Pascal Magne

Membres : Valérie Dutruel, Chloé Vigne, Annie Mallet, Alexandre Malartre, Guy Bonnefoux, Sylvain Vaucanson, Christophe Pascal, Pierrick Jourde

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE
Place du Vallat
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Téléphone : 04 71 03 81 72 (répondeur)

Courriel : asahvl@orange.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :

Lieu et date : Gare du Chambon sur Lignon, le vendredi 19 septembre de 18h15 à 22h30 et au PC course (Centre de Loisirs – 1 rue des écoles) à Tence le samedi 20 septembre de 8h30 à la fin de l'épreuve.

Organisateur technique :

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

2310 route des Champs - Pelissac
43190 CHENEREILLES

Président : Sylvain ROUCHON

Membres : Stéphanie LIBEYRE, Louis COGNET, Pascal DEFOURS, Hervé GOUDARD, Vincent PERILLON, Florent SABATIER

Site Internet : <http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>

Courriel : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com

1.1P : OFFICIELS

<u>Présidente du Collège :</u>	Nicole FOREST	Licence n° 1882
<u>Membres du Collège :</u>	Georges BEAL	Licence n° 2910
	Jean-Christophe LEROY	Licence n° 5492
<u>Directeur de Course :</u>	Christophe ARSAC	Licence n° 3591
<u>Directeurs de Course Adjoints :</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
	Sylvie KRZYZANOWSKI	Licence n° 22005
<u>Directeurs de Course Adjoints délégués aux épreuves spéciales :</u>	(ES 1-3-5) Pascal LAFOND	Licence n° 227446
	(ES 2-4-6) Marc HABOUZIT	Licence n° 7145
	Christelle HABOUZIT	Licence n° 128356
	(Inter ES 2-4-6) Evelyne LAPALUS	Licence n° 220303
<u>Observateur :</u>	Jean-Michel MARTIN	Licence n° 27433
<u>Médecin chef :</u>	Josiane REYNAUD	Licence n° 177822
<u>Juges de faits :</u>	Catherine DESHAYES	Licence n° 220855
	Jean-Luc DESHAYES	Licence n° 61305

<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
<u>Commissaires Techniques :</u>	André BOIVIN Dominique MONNIER Laurent ROQUES Emeric PASCAL Jean-Charles LEVENEUR (stagiaire)	Licence n° 3572 Licence n° 55260 Licence n° 16814 Licence n° 37568 Licence n° 36540
<u>Chargés des relations avec les concurrents :</u>	Annie MALLET André LIOGIER Charles BOURDON (stagiaire)	Licence n° 48794 Licence n° _____ Licence n° 221401
<u>Responsable des Commissaires :</u>	Guy BONNEFOUX	Licence n° 301800
<u>Responsable Chronométrateur :</u>	_____	Licence n° _____
<u>Voiture tricolore :</u>	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
<u>Voiture 00 :</u>	Maurice BESSE	Licence n° 2926
<u>Voiture damier :</u>	Alexandre MALARTRE	Licence n° _____
<u>Chargés des relations avec la presse :</u>	Vincent PERILLON	Licence n° 220377
<u>Classements :</u>	LC Chrono	
<u>Speaker :</u>	Jean Louis FAVERJON	

1.2P : ELIGIBILITE

Le 35^{ème} Rallye National du Haut-Lignon (coefficient 3) compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026
- Le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne 2025
- Le challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire 2025.

1.3P : VERIFICATIONS

Les concurrents engagés devront consulter le site du Team Auto Sport (<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>) pour prendre connaissance de leur horaire de convocation aux vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 35^{ème} Rallye National du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 8 septembre 2025 à minuit.**

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **120 (cent vingt)** voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **490 € (Quatre cent quatre-vingt-dix Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 475 € (Quatre cent soixante-quinze Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 460 € (Quatre cent soixante Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **980 € (Neuf cent quatre-vingt Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

Banque : Crédit Agricole Loire Haute Loire
IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044
Code BIC : AGRIFRPP845

IMPORTANT : Indiquez le NOM et Prénom du pilote dans le libellé du virement.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Pour les règlements par virement, la demande d'engagement sera validée une fois les fonds perçus.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **16 septembre 2025**, le nombre de demandes d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

3.3.1P : Le rallye VHC précèdera le rallye moderne.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

4.3P : ASSISTANCE

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 20 septembre à partir de 8h30

- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 21h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P : Identification des voitures

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

5.2P : Publicité :

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le **35^{ème} Rallye National du Haut-Lignon** représente un parcours de **269,41 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 43% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5	ES 2-4-6
	« Pleyne »	« Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES	MAZET St VOY
	« Route des Jamillons », avant la station d'eau	Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE	LA MARETTE
	Sur D 182, face à l'ancienne scierie	Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « Itinéraire » ci-après.

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 13 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche 14 septembre 2025 de 8h00 à 15h00
- Vendredi 19 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 19 septembre 2025 - 22h30, jusqu'au samedi 20 septembre 2025 - 8h30.

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA.

Prix en espèces :

CLASSEMENT	GENERAL	CLASSE (x 36)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	430 €	400 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	280 €	200 €	Si 6 partants minimums
Troisième	160 €	120 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	100 €	90 €	Si 10 partants minimums
Cinquième	50 €	60 €	Si 12 partants minimums
Féminine	1 ^{er} : 150 €	2 ^{ème} : 100 €	TOTAL : 250 €

(1) Si **moins de 5 partants**, prix distribué moins 50%

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe :	Itinéraire et contrôles.....	P. 7
	Plan vérifications Administratives et Techniques – Parc Fermé	P. 8
	Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 9
	Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 10
	Plan Parc d'Arrivée	P. 11

35ème rallye national du Haut-Lignon et 4ème rallye national VHC du Haut-Lignon

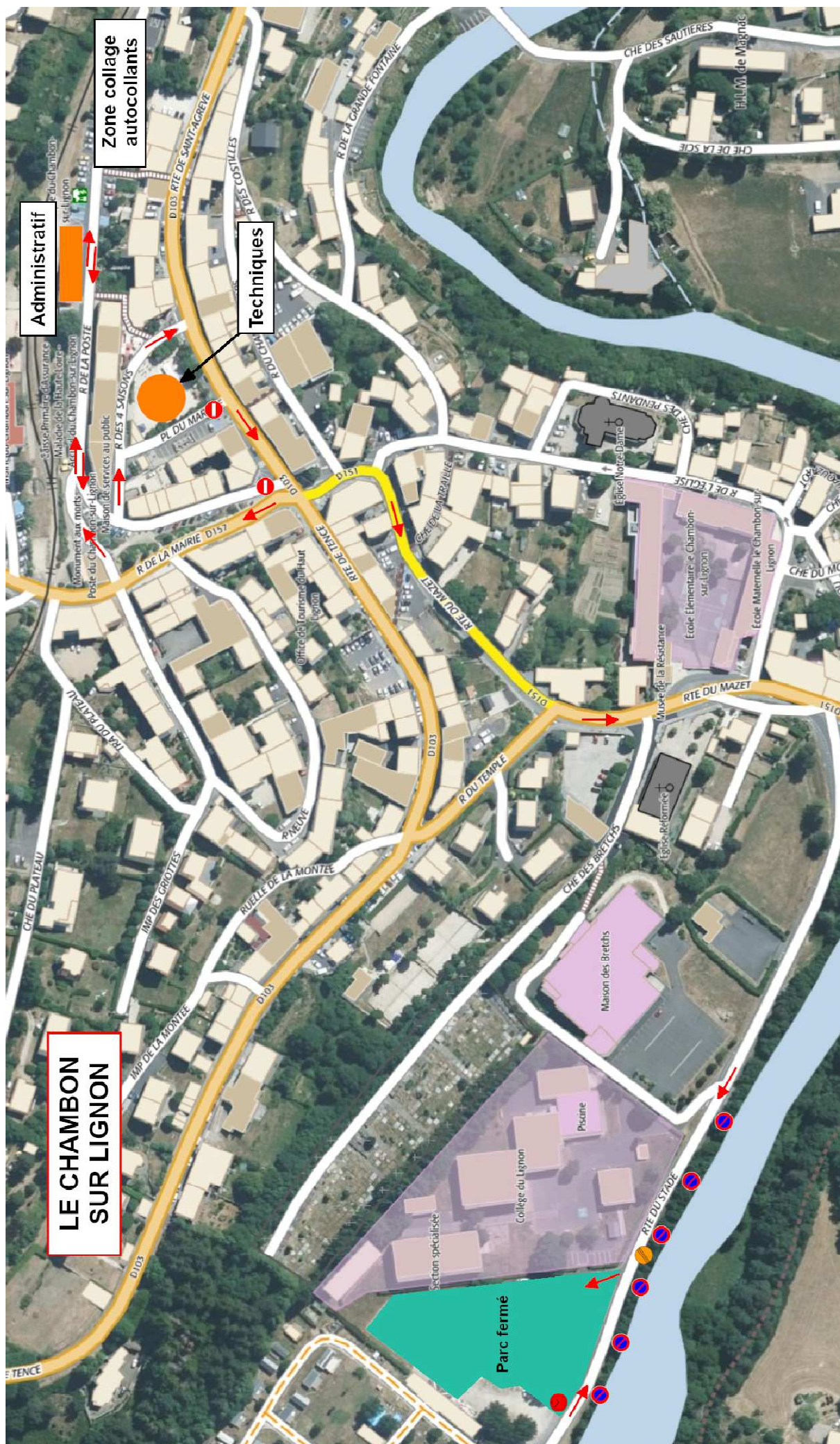
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

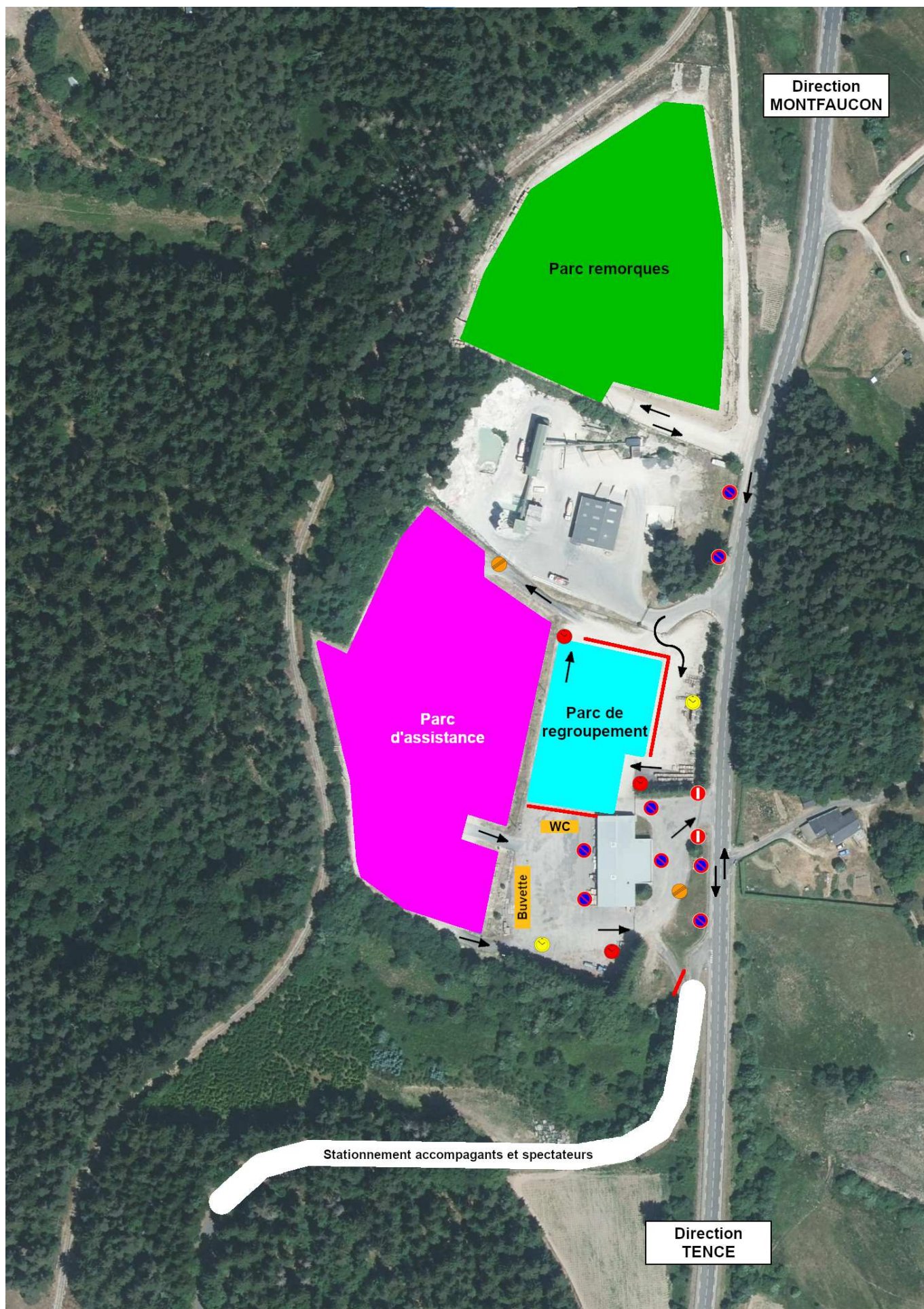
ITINERAIRE et CONTROLES

samedi 20 septembre 2025

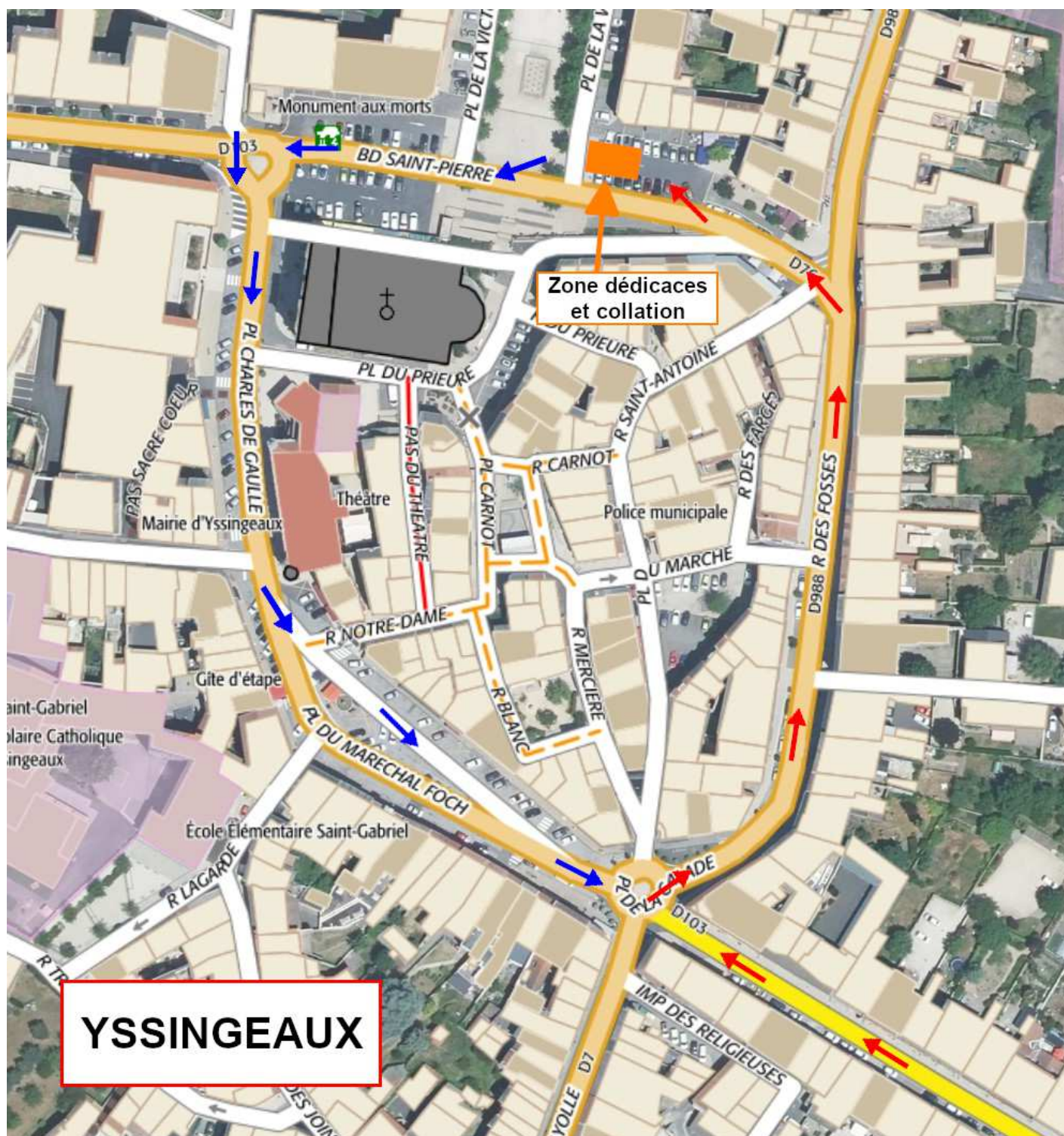
Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
	H avant 0						0:00	
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:30	12:43
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)		11,460	11,460	0:20	10:50	13:03
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			11,460	0:20	11:10	13:23
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	18,690	0:15	11:25	13:38
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		18,880	0:03	11:28	13:41
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			28,980			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			29,190			
	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	44,920	0:40	12:08	14:21
4ème	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		45,060	0:03	12:11	14:24
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			73,560			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			74,210			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,830	100,750	1:15	13:26	15:39
	-	PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
6ème	CH 2B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:26	16:39
	CH 2C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	15:06	17:19
	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	15:21	17:34
7ème	DES 3	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	15:24	17:37
	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	16:04	18:17
8ème	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	16:07	18:20
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		49,440	82,900	1:00	17:07	19:20
	-	PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
10ème	CH 4B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	18:07	20:20
	CH 4C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:47	21:00
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	19:02	21:15
11ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	19:05	21:18
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	19:45	21:58
12ème	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	19:48	22:01
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 6A	Bd. Léon Rocher, devant Multi Pub. Entrée Parc d'Arrivée		52,300	85,760	1:00	20:48	23:01
	-	PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

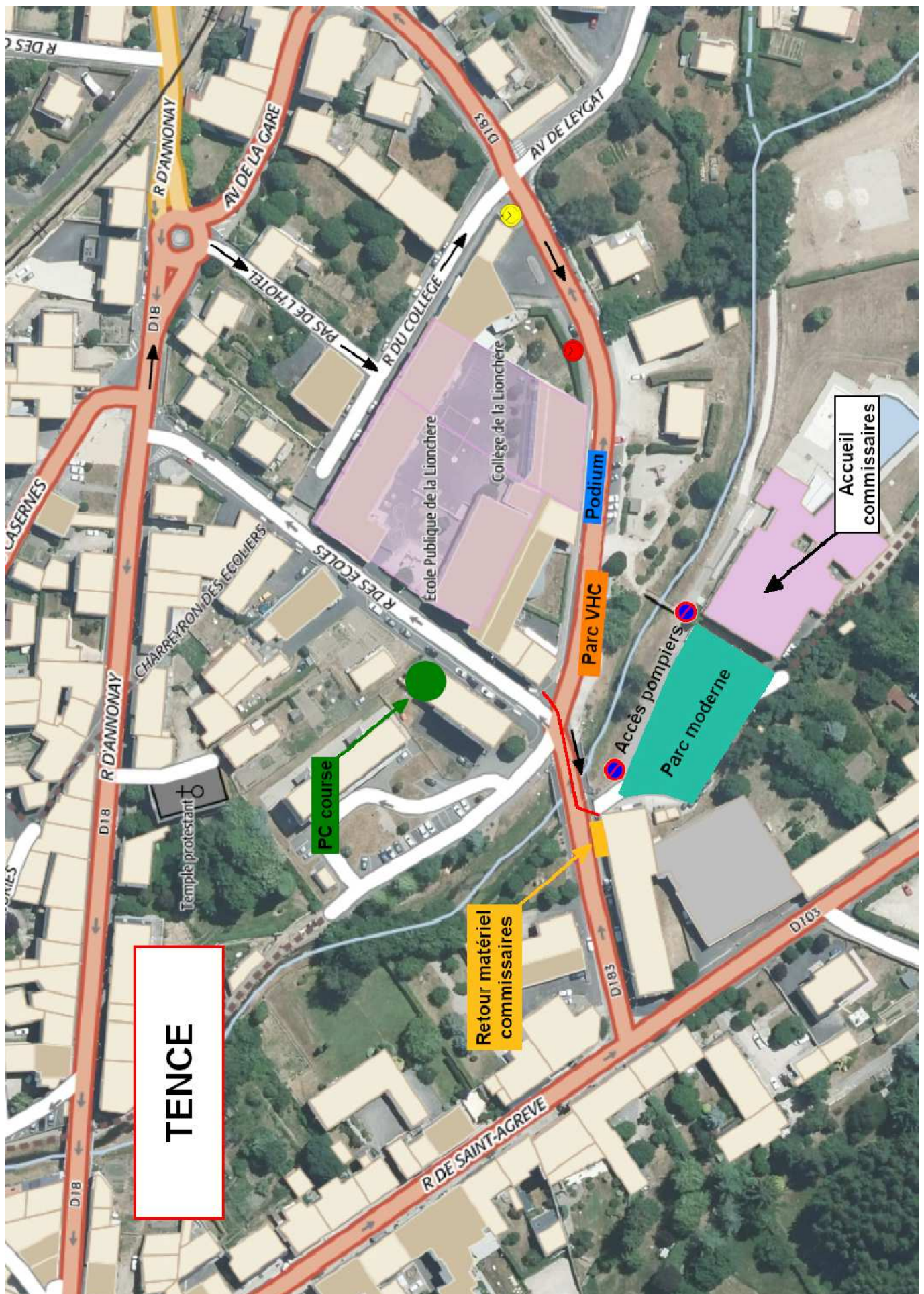
Distances totales du rallye (km)	115,800	269,410
% km d'ES	42,98%	





Amis concurrents, la municipalité d'Yssingeaux souhaite vous offrir une collation à la fin de la première section. Il n'y a pas de CH, mais **le timing a été établi avec un temps d'arrêt de 5 minutes** afin de vous permettre de profiter de cet instant convivial.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'Auvergne

A.S.A. HAUTE VALLÉE DE LA LOIRE
TEAM AUTO SPORT DU HAUT LIGNON



4^{ème} RALLYE NATIONAL VHC DU HAUT-LIGNON

Coupe de France des Rallyes VHC 2025
coefficient 2

19 et 20 SEPTEMBRE 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Site internet : rallyeduhautlignon.e-monsite.com



4^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes VHC
Coefficient 2

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes, les règles spécifiques de rallyes et de la Coupe de France VHC.

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes au règlement standard FFSA ou se reporter au règlement du 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Mercredi 6 Aout 2025
Ouverture des engagements le :	Mercredi 6 Aout 2025
Clôture des engagements le :	Lundi 8 septembre 2025
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 12 septembre 2025 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 13 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Dimanche 14 septembre 2025 de 8h00 à 15h00 Vendredi 19 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 19 septembre 2025 de 18h15 à 22h30 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 19 septembre 2025 de 18h30 à 23h00 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 19 septembre 2025 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 19 septembre 2025 à 21h30 A la gare du Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 20 septembre 2025 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 20 septembre 2025 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 20 septembre 2025 à 10h30, 1 ^{er} VHC Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 20 septembre 2025 à 20h43, 1 ^e VHC A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Dupuy ZA Aulagny 43290 Montregard Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 20 septembre 2025, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent au podium d'arrivée – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 20 septembre 2025, 1/2 heure après l'arrivée du dernier concurrent au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 4^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 584 en date du 25/07/2025.

Comité d'Organisation :

Identique au 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

Organisateur technique :

Identique au 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

1.1P : OFFICIELS

Identique au 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon hormis :

<u>Directeur de Course :</u>	Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Gérard JOUVHOMME	Licence n° 51582

1.2P : ELIGIBILITE

Le 4^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon (coefficient 2) compte pour

- La Coupe de France des Rallyes V.H.C 2025
- Le championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Auvergne
- Le Challenge Jean-Paul François

1.3P : VERIFICATIONS

Les concurrents engagés devront consulter le site du Team Auto Sport (<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>) pour prendre connaissance de leur horaire de convocation aux vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au **4^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 8 septembre 2025 à minuit.**

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie de la première page du Passeport Technique Historique (PTH), des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **15 (quinze)** Ce nombre pourra varier en fonction du nombre total d'engagé limité à 120 (cent-vingt) voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- | | |
|--|--|
| a) avec la publicité facultative des organisateurs : | 360 € (Trois cent soixante Euros) |
| • Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : | 345 € (Trois cent quarante-cinq Euros) |
| • Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : | 330 € (Trois cent trente Euros) |
| b) sans la publicité facultative des organisateurs : | 720 € (Sept cent vingt Euros) |

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

Banque : Crédit Agricole Loire Haute Loire
IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044
Code BIC : AGRIFRPP845

IMPORTANT : Indiquez le NOM et Prénom du pilote dans le libellé du virement.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Pour les règlements par virement, la demande d'engagement sera validée une fois les fonds perçus.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **16 septembre 2025**, le nombre de demandes d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

3.3.1P : Le rallye VHC précèdera le rallye moderne.

3.3.2P :

- Pilotes prioritaires (FIA et FFSA)
- Pilotes désignés par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents.
- Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des groupes et classes suivants :
Groupe A, Groupe 4/5, Groupe B, Groupe 2, Groupe 3, Groupes N et 1, Classic, le tout dans l'ordre décroissant des cylindrées.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

4.1P : VOITURES AUTORISÉES

Conforme aux règles spécifiques et au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC.

4.3P : ASSISTANCE

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 20 septembre à partir de 8h30

- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 21h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Identique au 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 4^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon représente un parcours de **269,41 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 43% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5 « Pleyne »	ES 2-4-6 « Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES « Route des Jamillons », avant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, face à l'ancienne scierie	LA MARETTE Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 13 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche 14 septembre 2025 de 8h00 à 15h00
- Vendredi 19 septembre 2025 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

Identique au 35^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes 2025 FFSA et aux règles spécifiques VHC 2025 FFSA.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Tous les concurrents classés seront récompensés par des coupes et/ou trophées. Il n'y aura pas de dotation en prix. La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée.

Chaque équipage partant se verra offrir deux repas à l'arrivée du rallye.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe :	Itinéraire et contrôles.....	P. 7
	Plan vérifications Administratives et Techniques – Parc Fermé	P. 8
	Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 9
	Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 10
	Plan Parc d'Arrivée	P. 11

35ème rallye national du Haut-Lignon et 4ème rallye national VHC du Haut-Lignon

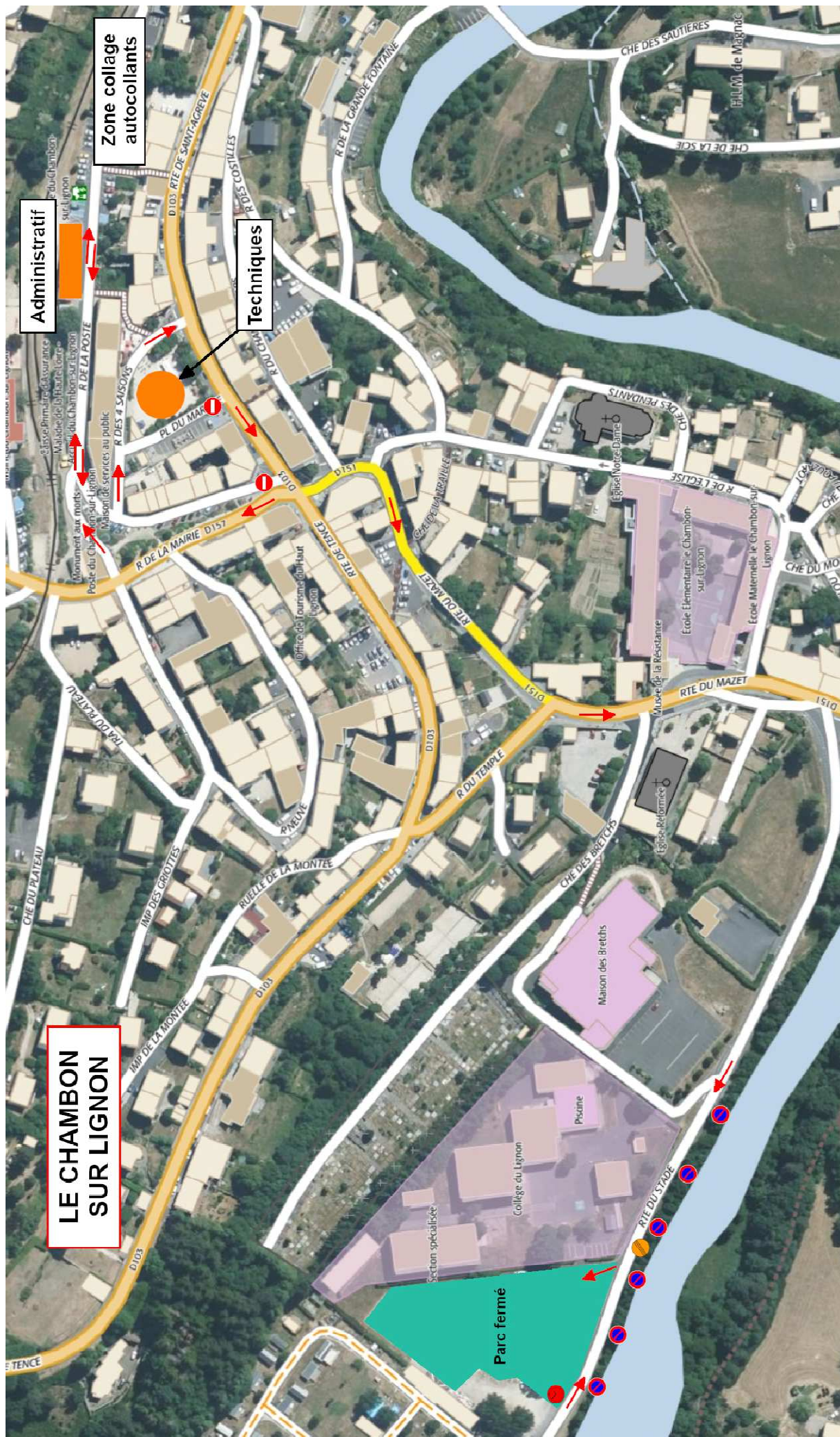
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

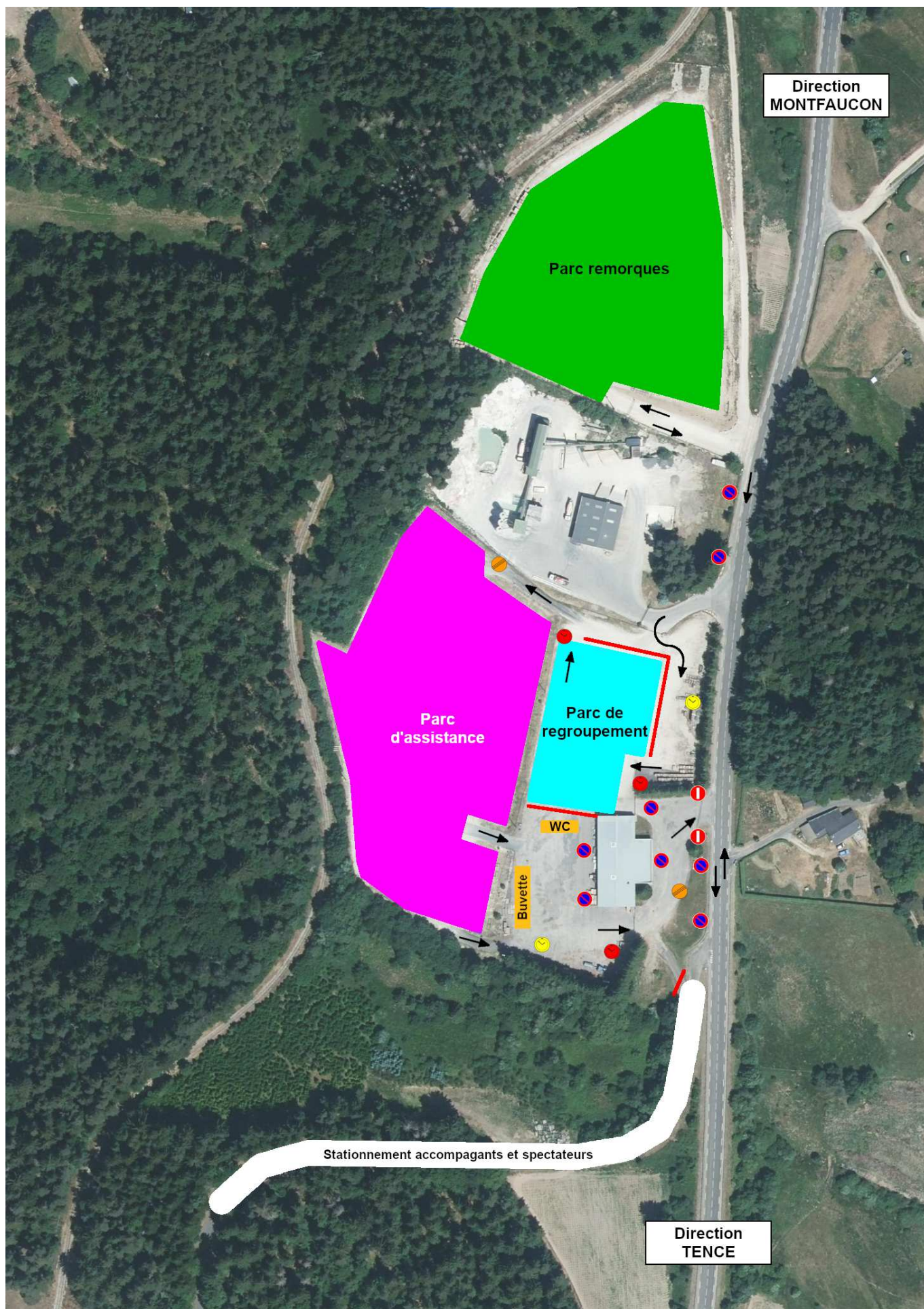
ITINERAIRE et CONTROLES

samedi 20 septembre 2025

Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
	H avant 0						0:00	
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:30	12:43
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)		11,460	11,460	0:20	10:50	13:03
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			11,460	0:20	11:10	13:23
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	18,690	0:15	11:25	13:38
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		18,880	0:03	11:28	13:41
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			28,980			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			29,190			
	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	44,920	0:40	12:08	14:21
4ème	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		45,060	0:03	12:11	14:24
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			73,560			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			74,210			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,830	100,750	1:15	13:26	15:39
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
6ème	CH 2B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:26	16:39
	CH 2C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	15:06	17:19
	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	15:21	17:34
7ème	DES 3	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	15:24	17:37
	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	16:04	18:17
8ème	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	16:07	18:20
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		49,440	82,900	1:00	17:07	19:20
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
10ème	CH 4B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	18:07	20:20
	CH 4C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:47	21:00
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	19:02	21:15
11ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	19:05	21:18
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	19:45	21:58
12ème	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	19:48	22:01
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 6A	Bd. Léon Rocher, devant Multi Pub. Entrée Parc d'Arrivée		52,300	85,760	1:00	20:48	23:01
		PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

Distances totales du rallye (km)	115,800	269,410
% km d'ES	42,98%	





An aerial map of the town of Yssingaux, France. A route is highlighted in orange, starting from the top left, passing through the town center, and ending at the bottom right. The route includes several streets: BD SAINT-PIERRE, PL DU PRIEURÉ, R CARNOT, PL CARNOT, R NOTRE-DAME, PL DU MARCHE, R MERCIERE, R BLANC, PL DU MARCHE FOCH, PL DE LA GARENNE, and D988 R DES FOSSES. Key landmarks are labeled: Monument aux morts, Mairie d'Yssingaux, Théâtre, Gîte d'étape, École Élémentaire Saint-Gabriel, Police municipale, and Impasse des Religieuses. A red box at the bottom left contains the text "YSSINGEAUX". A yellow box in the center contains the text "Zone dédicaces et collation". Blue arrows indicate the direction of travel along the route, and red arrows indicate the direction of travel on the main road D988.

